

Administrateurs. Responsabilité. Action. Prescription. Point de départ. Date de la révélation du fait dommageable. Caisse de retraite. Défaut d'affiliation. Date de réclamation des cotisations, Cass. com., 3 juillet 1984, note Bernard BOULOC. 422

III. — *Expert de gestion.*

Article 226, loi du 24 juillet 1966. Demande d'actionnaires minoritaires. Etendue du contrôle du juge. Appréciation des opérations critiquées et de l'évolution financière de la société (non). Création d'une société. Concession d'une marque. Prêt sans intérêt. Emprunts. Contrôle restreint seul autorisé, Cass. com., 7 décembre 1983, note Martine d'HÉRAIL DE BRISIS. 427

IV. — *Sociétés civiles.*

Associés. Responsabilité des associés. Loi du 4 janvier 1978. Limitation à leur part dans le capital social (1^{re} espèce). Société constituée avant l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 1978. Engagements antérieurs à cette entrée en vigueur. Responsabilité par part virile des associés (oui) (2^e espèce), Tribunal de grande instance de Grenoble (ord. réf.), 23 mars 1983, Cour d'appel de Paris, 15^e ch. B, 1^{er} juillet 1983, note Yves DEREU. 435

V. — *Droit fiscal des entreprises.*

Fiscalité d'entreprise. Impôts et taxes dus à raison des opérations effectuées et des bénéfices réalisés postérieurement au jugement de liquidation des biens, Cons. Etat (Plén. fisc.), 18 juin 1984 (deux arrêts), obs. et concl. Philippe BISSARA. 444

VI. — *Procédures collectives.*

Faillites. Sociétés. Dirigeants. Comblement d'insuffisance d'actif social. Détermination du passif, Cass. com., 5 décembre 1984, note Adrienne HONORAT. 464

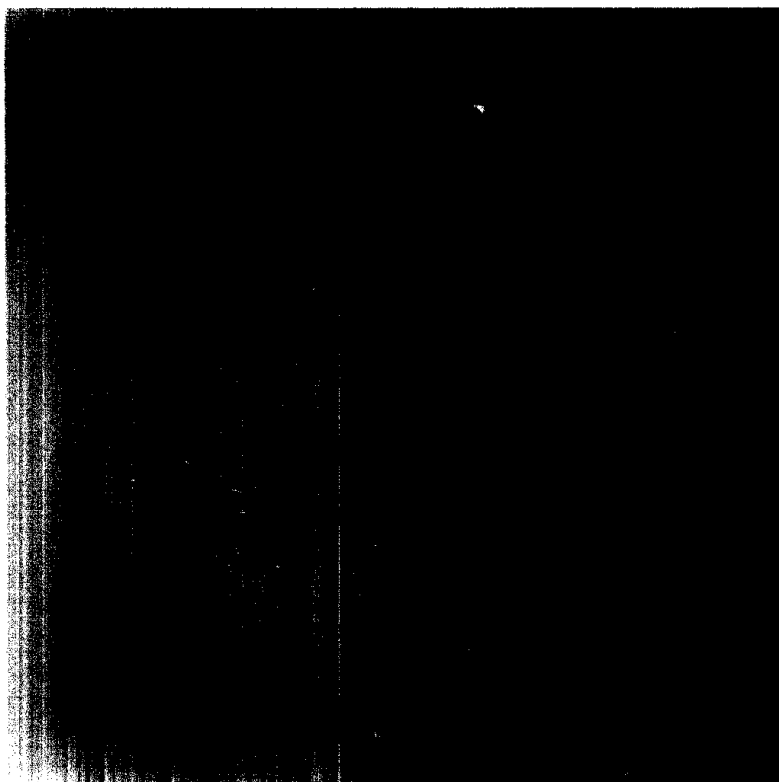
Faillites. Règlement judiciaire. Liquidation des biens. Sociétés. Dirigeants ; action en extension (art. 101, loi 1967), saisine du créancier (oui) ; nécessité d'une créance certaine ; cas ; poursuite abusive de l'exploitation déficitaire ; appréciation souveraine de la cour d'appel ; omission de désigner un syndic ; absence d'ouverture à cassation, Cass. com., 22 janvier 1985 (deux arrêts), note Adrienne HONORAT. 466

103^e année

N° 2 — Avril-Juin 1985

2
89

REVUE DES SOCIÉTÉS



JOURNAL DES SOCIÉTÉS



JURISPRUDENCE GÉNÉRALE DALLOZ

TABLE DES MATIÈRES

I. — DOCTRINE :

Le commissariat aux comptes en proie aux réformes, par Alain SAYAG et Alexis PALMADE.	339
La solidarité légale dans les sociétés de capitaux, par Hervé CORVEST	383

II. — JURISPRUDENCE :

I. — Sociétés à responsabilité limitée.

Dettes sociales. Poursuite d'un associé après la clôture de la liquidation. Conditions. Remboursement de son apport. Constatation nécessaire, Cass. com., 13 juin 1984, obs. Jean HÉMARD	405
--	-----

II. — Sociétés anonymes.

Cession de la totalité des actions. Création d'un être moral nouveau (non). Abus de droit (non), Cass. com., 7 mars 1984, note Jean-Pierre Sortais.	406
--	-----

Statuts. Cotisations exigées de chaque actionnaire. Possibilité pour le conseil d'administration de les réclamer (oui). Augmentation des engagements de l'actionnaire (non), Cass. com., 26 avril 1984, note Jacques MESTRE.	411
---	-----

Décision du conseil d'administration attribuant au président un complément de retraite : application des articles 101 et suiv., loi du 24 juillet 1966 (non). Décision du même conseil allouant à ce président une pension annuelle à partir de la date de cessation de ses fonctions jusqu'à ce qu'il soit en mesure de faire valoir ses droits à la retraite : convention réglementée (oui), Paris, 1 ^{re} ch., 21 mars 1984, note Yves CHARTIER.	415
---	-----

Associations.	536
Groupements d'intérêt économique.	539
Droit comptable	539
Droit fiscal	541

V. — BIBLIOGRAPHIE :

Comptes rendus d'ouvrages.	543
Articles et notes de jurisprudence.	560
Ouvrages, thèses, monographies.	573

VI. — INFORMATIONS :

Rapport annuel de la commission des opérations de bourse. .	577
Sommaire du Bulletin mensuel de la commission des opérations de bourse.	583
Communications administratives par lettres ou avis.	585
Projet de loi relatif à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.	587
Prix de Thèse 1984 et 1985, F.I.E.D.A.	592
Les cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine.	593
Institut Français des Experts-comptables : nouveau Bureau. ..	594
Université de Porto-Rico (offre de fonctions d'enseignant). ...	594
Journées d'études. Colloques.	594

<p>Failites. Sociétés. 1° Communication au Ministère Public. Preuve. Cachet suivi d'une signature sur le dossier. Preuve suffisante. 2° Dirigeants mis personnellement en règlement judiciaire ou en liquidation des biens. Art. 101, loi 13 juillet 1967. Cas. Disposition des biens sociaux comme des siens propres. Retraits de fonds sur des comptes sociaux. Créance du dirigeant sur la société. Circonstance indifférente, Cass. com., 26 février 1985, note Adrienne HONORAT.</p>	470
<p>Règlement judiciaire. Conversion en liquidation des biens. Personne morale. Dirigeant social. Participation à la continuation de l'exploitation. Autorisation judiciaire. Absence. Effet. Rémunération. Enrichissement sans cause, Cass. com., 3 juillet 1984, note Jean-Michel CALENDINI.</p>	473
<p>Règlement judiciaire. Liquidation des biens. Syndic. Délit de malversation. Appréciation souveraine des juges du fond. Cass. crim., 26 mars 1984 (deux arrêts) note Charles-Henri GALLET.</p>	479

III. — LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION :

Décrets.	485
Arrêtés.	508
Circulaires, dont la circulaire du 11 février 1985 relative à l'accélération des procédures juridiques de création d'entreprise. .	510
Instructions de la Direction générale des impôts.	520

IV. — RÉPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS ÉCRITES :

Entreprises nouvelles.	521
Registre du commerce et des sociétés.	522
Sociétés à responsabilité limitée.	526
Sociétés inactives.	527
Sociétés de fait.	527
Sociétés civiles professionnelles.	528
Sociétés ouvrières de production.	530
Dirigeants de société.	531
Conjoint d'artisan et de commerçant.	532
Cession massive de droits sociaux.	533
Obligations à bons.	534